Le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) a été interrogé sur le désenvoûtement (« An-Nushrah »). Il répondit : « C’est l'une des œuvres de Satan ! »

Jabir (qu'Allah l'agrée) a dit : « Le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) a été interrogé sur le désenvoûtement (« An-Nushrah »). Il répondit : « C’est l'une des œuvres de Satan ! »

[Authentique] [Rapporté par Abû Dâwud - Rapporté par Aḥmad]

Le Prophète (sur lui la paix et le salut) fut interrogé concernant le jugement du moyen de guérir la personne envoûtée, qui était pratiqué à l’époque préislamique, et consistait à annuler le sort par un autre sort. Le Prophète (sur lui la paix et le salut) répondit alors que c'était l'une des œuvres de Satan ou l'un des moyens [qu'il utilise]. Ceci, car ce procédé (« An-Nushrah ») repose sur l’emploi de la sorcellerie et l’appel à des démons. C’est donc un acte de polythéisme qui est illicite. Par contre, le désenvoûtement (« An-Nushrah ») permis est celui qui consiste à annuler le sort avec des incantations (« Ar-Ruqyâ ») ou chercher le sort et le briser avec la main ou à l’aide de la récitation du Coran par le biais d’invocations connues ou de médicaments autorisés.

http://www.sunnah.global/hadeeth/fr/show/3402